

J'ai besoin de vous le répéter en finissant, mes chers confrères, si j'ai jugé notre profession avec une sévère franchise, c'est que la vérité ne se dit qu'aux forts, c'est que j'ai l'ardent désir de voir s'accroître encore, s'il se peut, l'illustration de notre ordre. Oui, MM. , nous pouvons le dire avec orgueil, à notre époque qui sera grande peut-être, mais où la corruption et la lâcheté, l'amour effréné du gain et des jouissances se sont emparés de tant d'hommes, où les professions les plus libérales tendent à s'égarer en de sordides industries, la nôtre est celle de toutes où se conservent le plus intactes, les habitudes d'honneur et de loyauté. Nous le devons surtout à notre union plus étroite, à l'esprit de corps qui conserve les traditions ; à l'existence des conseils de discipline d'où l'expérience et l'antique probité surveillent les débuts de la jeunesse.

Encourageons-nous donc mutuellement à ne pas altérer le dépôt sacré de ces traditions dont le culte a élevé si haut le barreau de notre ville entre tous les barreaux de France. Pour éviter les écueils de notre carrière si difficile, étudions sur toutes choses, les modèles que nous avons sous les yeux, et si nous ne pouvons atteindre l'idéal si élevé de l'avocat, tâchons au moins qu'on ne puisse pas dire de nous, que nous sommes indignes de nos devanciers, et que la gloire de l'ordre s'est obscurcie entre nos mains.

VICTOR DE LA PRADE.